



**INFORMATIONS  
SÉCURITÉ PATIENTS**

Date 15/01/2025

INFORMATION TRANSMISE SOUS L'AUTORITE DE L'ANSM

## Lettre aux professionnels de santé

### **Celocurine 50 mg/ml, solution injectable – Risques d'erreurs médicamenteuses graves - Clarification sur le volume des ampoules**

*Information destinée aux médecins anesthésistes-réanimateurs, infirmiers(-ères) anesthésistes et pharmaciens(-ennes) hospitaliers(-ères).*

Madame, Monsieur,

En accord avec l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), le laboratoire Neuraxpharm France souhaite vous communiquer les informations suivantes.

Des signalements indiquent que **sur les étiquettes de certains lots, le volume des ampoules de Celocurine 50 mg/mL, solution injectable, n'est pas suffisamment visible**, ce qui entraîne un risque d'erreur médicamenteuse grave et de surdosage.

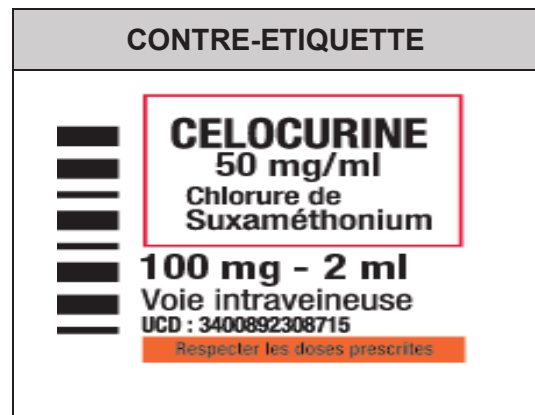
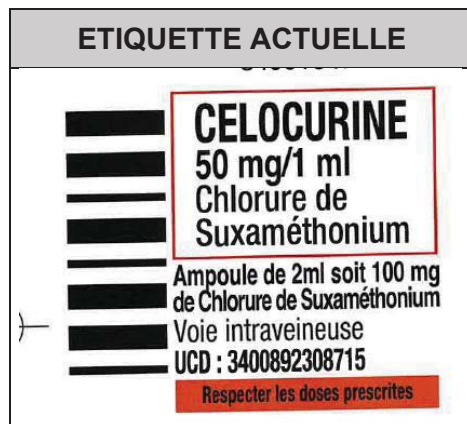
Les lots concernés sont les suivants : H099, H100, H101, H102, H103, H104, H105, H106, H107 et H108.

**Nous vous rappelons que Celocurine 50 mg/ml, solution injectable, est présenté en ampoules de 2 ml et contient donc  $50 \times 2 = 100$  mg de chlorure de suxaméthonium.**

#### **Mesures proposées**

Afin d'éviter tout risque d'erreur médicamenteuse et dans l'attente de la mise à disposition d'ampoules avec un nouvel étiquetage plus clair, Neuraxpharm France met à disposition des pharmacies à usage intérieur (PUI), via son site dépositaire, une contre-étiquette comportant la mention « 100mg – 2ml ». Pour les lots concernés, cette contre-étiquette doit être apposée sur chaque ampoule par les PUI avant distribution du médicament dans les services.

#### **CELOCURINE 50 mg/ml, solution injectable**



Pour toute demande complémentaire de contre-étiquette, veuillez utiliser l'adresse courriel : [pv@nxf-france.fr](mailto:pv@nxf-france.fr) - tel : 01 53 63 42 90 en indiquant la quantité d'étiquettes souhaitée.

## Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre centre régional de pharmacovigilance ou sur <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.



Pour plus d'informations sur les médicaments, consultez [ansm.sante.fr](https://ansm.sante.fr) ou [base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr](https://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr).

## Information médicale/Pharmacovigilance/Réclamations produit :

Pour toute demande, utilisez l'adresse courriel : [pv@nxp-france.fr](mailto:pv@nxp-france.fr) - tel : 01 53 63 42 90

## Contact Laboratoire Neuraxpharm :

Pour toute demande d'information complémentaire auprès de NEURAXPHARM, utilisez l'adresse courriel : [contact.fr@neuraxpharm.com](mailto:contact.fr@neuraxpharm.com) - tel : 01 53 63 42 90

Conscient des désagréments engendrés par cette situation, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour vous fournir des ampoules de Celocurine avec un étiquetage adéquat dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de nos salutations distinguées.

**Lysiane BERNAL-GALLOIS**  
**Pharmacien Responsable**

DocuSigned by:  
*Lysiane Bernal-Gallois*  
5E476590879E4ED...